

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
28 MARS 2017**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSER, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, ~~Mmes N. JAVAUX~~, V. BRAVIN, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux;*

M. M. POLESE, *Directeur général ff.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:40 en excusant l'absence de Madame le Conseiller Noémi JAVAUX.

S É A N C E P U B L I Q U E

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – 20/02/2017 – délibération du conseil communal du 21/12/2016 – règlements fiscaux (nettoyage et enlèvement de dépôts ou déchets; pylônes, antennes et mâts; pub dans le VAC)

Lettre de remerciement de Madame Pascale DEHALLEUX pour sa désignation au poste de chef de bureau spécifique du service entretien

2. Majoration de caisse de dépenses minimales du Plan de cohésion sociale.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Règlement relatif au parc communal à déchets verts.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce présente le dossier et expose qu'Intradel a décidé de ne plus maintenir son aide financière. La volonté du collège est de maintenir l'outil mais d'indiquer des "balises".

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

<COMPLÉTER>, Monsieur le Conseiller Jean-Michel WIDAR entre en séance

4. Plan de Cohésion sociale - rapport d'activités et rapport financier 2016.

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme présente le dossier via une projection.

Monsieur le Conseiller Axel NOEL interroge l'échevin sur l'absence d'action en matière de logement.

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme répond que la commune a rejoint le GREOA afin de bénéficier des services de la société d'habitation sociale. Il évoque également le projet de la Régie de quartier visant à améliorer l'intérieur des habitations, élément déterminant par rapport à la santé des habitants.

Monsieur Didier GRISARD de la ROCHETTE, Président du CPAS cite les logements disponibles via les ILA (Initiatives Locales d'Accueil).

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX souligne que le bilan est positif mais souhaite savoir pourquoi il y a une différence entre le budget initial (194 000€) et le budget final (236 000€).

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme répond que cela s'explique par les aides à l'emploi et par le fait qu'un agent a été en maladie pendant 6 mois.

Il répond à Monsieur le Conseiller Lionel THELEN que les adolescents mis au travail ont été rémunérés à 6€ par heure.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Réforme du Plan de Cohésion sociale - motion du conseil communal.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil communal déclare qu'il est nécessaire que la commune réagisse au plan wallon qui lèse CHAUDFONTAINE.

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme précise la modification des critères d'attribution. Ce nouveau calcul risque de priver la commune de toute une série d'actions utiles.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY annonce qu'il soutiendra la motion. Il déclare cependant qu'en cas de confirmation des craintes et de perte de subside, il faudra financer la perte.

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme déclare que la précarité ne peut être acceptée et qu'elle existe dans notre commune.

Monsieur le Conseiller Axel NOEL souhaite que la motion soit complétée et qu'un "phasage" soit demandé.

Quant à Monsieur le Conseiller Lionel THELEN, il souligne les différences entre les entités sociales.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

6. Rapport d'activités 2016 du conseil consultatif des aînés.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

7. Assemblée générale extraordinaire de la scrl PUBLIFIN.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil communal rappelle que l'avancée de la date du conseil était motivée par la nécessité de se prononcer sur le dossier, l'assemblée générale extraordinaire du PUBLIFIN se déroulant le 30 mars.

Il rappelle le contenu du dossier et les règles du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sur le vote au conseil communal des points de l'ordre du jour d'une assemblée générale d'une intercommunale.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX insiste pour que la réflexion s'étende à NETHYS.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN souhaite également faire élargir le débat sur la représentation au conseil d'administration.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY déclare que le conseil communal est le lieu de débat pour ces questions. Il demande que les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du PUBLIFIN soient l'objet d'un vote article par article

Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président du conseil communal propose que soient votés:

1. L'ordre du jour
2. Une recommandation pour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de FINANPART et de NETHYS
3. Une recommandation pour que les communes soient associées au processus d'analyse du projet industriel

Le Conseil, par vingt-quatre voix pour, deux voix contre (MR+ 4PS+3CDH / 1 PS (B. FOURNY) et 1 ECOLO (L. THELEN)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

8. Convention de cession gratuite de 4 défibrillateurs à l'ASBL CHAUDFONTAINE SPORT.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

9. Pose d'une nouvelle cabine de gaz - convention d'occupation sur le domaine de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

10. Module 2 "Missions spécifiques" de l'AIDE - modification de la convention.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

11. Curage des avaloirs et des canalisations pour l'année 2017 - approbation des conditions et du mode de passation du marché.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

12. Acquisition de signalisation verticale pour l'année 2017 - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

13. Ecole primo-maternelle de BEAUFAYS - remplacement des 4 châssis portes doubles vantaux entrées - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

14. Aménagement de la liaison piétonne entre les rues U. Courtois et du Wérihet à BEAUFAYS - approbation de l'avenant n° 1.

A la suite des interventions sur les aspects technique et juridique du dossier de Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY et Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE, il est décidé de retirer le point de l'ordre du jour.

Le Conseil décide de retirer le point n°14 de l'ordre du jour

15. Approbation du procès-verbal de la séance du 22/02/2017.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 22/02/2017.

QUESTIONS

- 1° **Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX interroge sur le projet de construction d'un cabinet de dentistes avec appartements rue Pierre Henvard et la délivrance du permis malgré un premier refus du collège communal et deux avis négatifs de la CCATM.**

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement répond que le permis a été délivré par le fonctionnaire délégué sur saisie des demandeurs.

Elle précise à Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX que le délai de délivrance par le collège communal n'a pas été tenu en raison de la pression mise sur les services en raison de la longue maladie d'un agent nommé.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY signale la possibilité pour le collège communal d'introduire un recours contre cette délivrance.

- 2° **Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE interroge le collège communal sur la présence d'un panneau publicitaire très important jouxtant directement le char à EMBOURG et le dénaturant.**

Le collège communal va s'employer à le faire déplacer.

A 22:00, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un manoeuvre pour travaux lourds.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

2. Enseignement communal

a) congé de circonstance d'une institutrice primaire définitive (confirmation)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) prolongation de congé pour prestations réduites à des fins thérapeutiques d'une institutrice primaire définitive

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) mise en disponibilité pour cause de maladie de deux institutrices primaires définitives

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

d) mise en disponibilité pour cause de maladie d'une puéricultrice définitive

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

e) désignation temporaire de cinq institutrices primaires à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

f) désignation temporaire d'un instituteur primaire et maître de philosophie et de citoyenneté à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

g) désignation temporaire de deux maîtres de philosophie et de citoyenneté à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

h) désignation temporaire de cinq institutrices maternelles à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

i) désignation temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

j) désignation temporaire de six maîtres de religion catholique à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >)

k) désignation temporaire sur fonds propres d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes par semaine (ratification) (073/17)

Le Conseil, par vingt-trois voix pour et trois abstentions (MR+PS+ECOLO / CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 22:15, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général ff

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Marc POLESE.

Laurent BURTON.